



Nations Unies



Union interparlementaire



Union internationale des  
télécommunications

## Quatrième Forum parlementaire sur la société de l'information Le triple défi de la cybersécurité : Information, citoyens et infrastructure

18-20 mai 2011  
Genève (Suisse)

### DECLARATION DES PARTICIPANTS

Le quatrième Forum parlementaire sur la société de l'information, tenu à Genève les 18, 19 et 20 mai 2011, a montré que pour relever les défis de la cybersécurité, il fallait se doter de cadres juridiques solides et harmonisés.

Le développement de la société de l'information passe par la confiance dans le cyberspace. Il nous incombe, en tant que parlementaires, d'adopter des lois qui créent les conditions permettant aux citoyens, aux entreprises et aux institutions de bénéficier en toute sécurité de la révolution de l'Internet, sans que cela constitue une menace à la paix et à la souveraineté des pays, et conformément aux principes du Sommet mondial sur la société de l'information.

Pourtant, l'Internet ne connaît pas de frontières. Nous sommes conscients de l'impossibilité de combattre efficacement la cybercriminalité et l'usage illicite des TIC sans une harmonisation plus poussée de nos législations nationales. Le manque d'harmonisation crée des conditions dans lesquelles les activités criminelles peuvent proliférer dans une relative impunité. Il est donc urgent d'agir rapidement.

Tout en notant avec satisfaction les initiatives régionales et internationales visant à promouvoir la cybersécurité, nous déplorons l'absence d'un instrument international reconnu qui fournisse aux pays un cadre global où ils puissent s'attaquer aux questions de cybersécurité de manière coordonnée.

Nous félicitons les organisateurs du Quatrième Forum parlementaire d'avoir tenu cette réunion. Nous invitons le Centre mondial pour les TIC au Parlement - initiative commune de l'UIP et de l'ONU - à renforcer son dialogue avec les parlements sur la société de l'information. Nous demandons en particulier au Centre mondial de créer un groupe de travail de parlementaires chargé d'étudier les moyens d'harmoniser les lois sur la cybersécurité et de faire rapport sur les progrès accomplis au prochain Forum parlementaire.